

# Rapport du comité exécutif



Conseil fédéral  
29, 30 avril et 1<sup>er</sup> mai 2014

**feesp.**  **CSN**

FÉDÉRATION DES EMPLOYÉES ET  
EMPLOYÉS DE SERVICES PUBLICS

## SOMMAIRE

Introduction.. . . . .	3
LA CONJONCTURE POLITIQUE. . . . .	3
LA CONJONCTURE SYNDICALE.. . . . .	4
LA CONJONCTURE DE LA FÉDÉRATION . . . . .	5
LA COORDINATION DES SERVICES.. . . . .	8
LE SECTEUR PUBLIC . . . . .	9
L'ÉDUCATION . . . . .	10
DES CAMPAGNES BIEN AMORCÉES . . . . .	11
LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE . . . . .	12
LES AUTRES ACTIVITÉS DE LA FÉDÉRATION. . . . .	12
Conclusion . . . . .	14

## ACRONYMES

APTS	Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux
CSN	Confédération des syndicats nationaux
CSQ	Centrale des syndicats du Québec
FEESP	Fédération des employées et employés de services publics
FIQ	Fédération interprofessionnelle de la santé
FTQ	Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec
SFPQ	Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec
SISP	Secrétariat intersyndical des services publics
SPGQ	Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec
UMQ	Union des municipalités du Québec

Fédération des employées et employés de services publics  
Conseil fédéral des 29, 30 avril et 1<sup>er</sup> mai 2014  
Rapport du comité exécutif

Fédération des employées et employés de services publics  
1601, avenue De Lorimier, Montréal (Québec) H2K 4M5  
Tél. 514 598 2231  
www.feesp.csn.qc.ca



feesp.courrier@csn.qc.ca

**C**e rapport couvre les travaux réalisés depuis le dernier conseil fédéral d'avril 2013. Il y sera question de la conjoncture actuelle et des défis auxquels nous serons confrontés d'ici le prochain congrès de la fédération.

Cette dernière année a été, comme à l'habitude, chargée en événements et en émotions de toutes sortes. C'est pourquoi le comité exécutif tient à remercier l'implication militante des membres du bureau fédéral et de l'ensemble de l'équipe de travail.

Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à toutes les personnes déléguées, particulièrement à celles qui en sont à leur première participation à une instance large de la fédération. Vous êtes ici chez vous! Soyez assurés que les plus expérimentés seront à l'écoute de vos idées et vous soutiendront si vous avez besoin d'aide. N'hésitez donc pas à regarder autour de vous, à questionner et à discuter. Vous pouvez également compter sur les membres du bureau fédéral: vos présidences de secteurs, de comités et les membres du comité exécutif se feront un plaisir de vous guider.

Notons que depuis le dernier congrès fédéral de 2012, 1600 nouveaux membres cotisants ont joint nos rangs. Nous en sommes très fiers. Bienvenue et bravo !

Au cours de la dernière année, nous avons poursuivi, avec l'aide de nos deux coordinations, une large discussion sur la façon d'optimiser les services aux syndicats et plusieurs changements ont déjà été apportés. Nous récoltons aujourd'hui les fruits de la décision de créer ce deuxième poste de coordination des services.

Notre équipe de travail compte aujourd'hui plus de 60 personnes. Elle accomplit au quotidien de vrais petits miracles, compte tenu des besoins grandissants des syndicats. Merci à toutes et à tous!

## LA CONJONCTURE POLITIQUE

Les attaques aux droits syndicaux sont de plus en plus fortes. Le pouvoir des organisations syndicales est manifestement dans la mire de nos gouvernements et le Québec n'y fait pas exception.

### **Au fédéral**

Les attaques antisyndicales les plus virulentes sont venues du gouvernement Harper. Dès son élection majoritaire en 2011, il s'est immiscé dans des conflits privés en adoptant des lois spéciales pour forcer le retour au travail de milliers de travailleuses et de travailleurs. Il a par ailleurs déposé deux projets de loi visant directement l'action syndicale: C-377, en 2011, qui obligerait les syndicats à divulguer toute dépense supérieure à 5000\$, et C-525, en 2013, qui modifierait le Code canadien du travail en rendant obligatoire la tenue d'un vote d'accréditation. Ces deux projets de loi n'ont pas encore été adoptés, mais ils sont loin d'être écartés. Lors de leur dernier congrès, les délégués conservateurs n'ont laissé aucun doute quant à leurs intentions: la formule Rand et le vote obligatoire demeurent dans la mire du gouvernement Harper. Partout au Canada, les gouvernements provinciaux les plus à droite proposent des mesures similaires pour affaiblir le pouvoir syndical.

Plus que jamais, notre regard devra se tourner vers le reste du Canada. Ce vent de droite venu de l'Ouest a un impact direct sur nos politiques sociales; ne pensons qu'à l'assurance emploi, au crédit d'impôt pour les fonds de travailleurs, aux tentatives d'ingérence dans la formation professionnelle, au retrait du protocole de Kyoto, au registre

des armes à feu, aux politiques pour les jeunes contrevenants, etc. Du côté économique, les conservateurs privilégient, au détriment du Québec, le développement des ressources dans l'Ouest (pétrole) et en Ontario (automobiles). Malheureusement, nous ne pouvons que constater l'inertie fédérale à l'égard de notre politique industrielle, particulièrement dans les dossiers de la forêt et des chantiers navals. Toutes ces politiques contribuent à la perte d'influence du Québec et à sa marginalisation grandissante.

### **Au Québec**

Un nouveau gouvernement libéral vient d'être élu. Nous ne connaissons pas encore précisément son agenda politique, cependant ses engagements lors de la campagne électorale nous inquiètent. Ne pensons qu'à la grande ouverture de ce parti à la privatisation de grands pans de nos services publics actuels, particulièrement en santé et en éducation. Nos expériences de privatisation ont été dans la grande majorité des cas des catastrophes financières. À ce titre, les travaux de génie civil (ministère des Transports du Québec et municipalités) et les dossiers de partenariat public-privé (PPP) n'en sont que quelques exemples. Aujourd'hui, M. Couillard en remet avec l'introduction de super cliniques privées (50) et l'élargissement des soins privés financés par nos ressources publiques. Les choses ne sont guère plus rassurantes en éducation et en environnement.

L'actualité des dernières semaines est éloquente à l'égard des intentions libérales, notamment les dernières rumeurs entourant la négociation du secteur public. De plus, la majorité des groupes de droite, les chambres de commerce, le Conseil du patronat, l'Institut économique de Montréal, tous ont révisé et publié leurs analyses pour, comme ils le disent, redresser la situation difficile dans laquelle nous sommes. Il est inutile de mentionner que nous ne partageons pas ces analyses, sinon pour constater que nous devons y faire face dans les prochains mois.

### **Dans les municipalités**

Sur la scène municipale, les « vedettes » de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), Coderre et Labeaume en tête, ont décidé de faire la lutte aux syndicats et aux employés municipaux, notamment en matière de régime de retraite. Nous reviendrons de façon plus spécifique sur ce dossier un peu plus loin dans le rapport.

## **LA CONJONCTURE SYNDICALE**

Devant ces attaques qui se répètent depuis des années, le taux de syndicalisation est en net recul au Canada. Cependant, le Québec fait exception : son taux de syndicalisation n'a que légèrement chuté depuis 15 ans, passant de 41,4 à 39,9%. Toutefois, la situation fluctue d'un secteur à l'autre : le secteur privé affiche un taux de syndicalisation de 26% alors qu'il est de plus de 80% dans le secteur public. Dans certains secteurs du privé, où le syndicalisme est presque inexistant ou en perte importante, la défense de nos droits fondamentaux pose de sérieux problèmes.

Devant l'ampleur du défi, nous avons besoin plus que jamais de regrouper nos forces, de multiplier les alliances ici et à l'échelle internationale. Le maintien, voire le développement de notre rapport de force, est fondamental pour améliorer nos conditions de travail et imposer les réformes nécessaires pour une société plus juste.

## Congrès de la CSN

Le congrès de la CSN, du 26 au 30 mai prochain, s'inscrira dans les suites de la campagne *Et si on avançait*. Ce congrès devra refléter notre volonté de renouveler le syndicalisme, particulièrement toute la question de la vie syndicale.

La bataille idéologique contre la droite est loin d'être gagnée. Le front antisyndical est très actif au fédéral comme au provincial. Dans un contexte politique d'austérité qui fragilise nos services sociaux, les nuages noirs s'accumulent sur notre protection sociale et nos lois du travail. Loin de s'atténuer, les inégalités économiques et sociales s'accroissent, la mondialisation, combinée aux attaques contre le mouvement syndical partout dans le monde, intensifie le déséquilibre dans le rapport de force. Le congrès de la CSN nous permettra de faire le point sur ces dimensions et surtout de développer une perspective collective pour contrer ces attaques qui touchent directement nos membres et l'ensemble du mouvement syndical.

C'est donc un rendez-vous important en mai à Québec, où la contribution de chacun est primordiale.

## LA CONJONCTURE DE LA FÉDÉRATION

Ce présent conseil nous permettra de débattre de plusieurs aspects fondamentaux de notre réalité syndicale et, au premier chef, la santé financière de notre fédération. Nous vous présenterons les états financiers des 24 premiers mois de l'exercice ainsi que le rapport final sur notre politique d'aide aux syndicats de 400 membres et plus, une proposition issue de notre dernier congrès.

Ce rapport contient une recommandation sur laquelle vous serez appelés à vous prononcer. Souhaitons que le débat entourant cette question, attendu par plusieurs de nos syndicats, soit l'occasion pour chacun et chacune d'entre nous d'exprimer une grande solidarité, qualité essentielle dans une fédération comme la nôtre.

Le renforcement de notre vie syndicale et de notre capacité à mieux défendre nos membres sont à la base de ces préoccupations. D'autres dossiers importants seront traités au cours de cette instance, entre autres, la retraite, l'impact des médias sociaux sur la négociation et la négociation du secteur public.

Les besoins sont grands, les moyens limités, mais nous sommes une fédération riche en idées. Nous croyons qu'avec l'énergie de nos convictions, nous serons en mesure de mener nos luttes collectivement.

### Retraite

L'organisation de la retraite représente un pilier important lorsqu'on aborde la question de la sécurité du revenu tout au long de la vie. Au cours de la dernière année, ce sujet a fait couler beaucoup d'encre, particulièrement à la suite du dépôt du rapport D'Amours.

Dans un premier temps, la fédération et la CSN ont été très critiques des solutions proposées par ce comité. Nous évoquons, à l'époque, le caractère théorique de ces mesures, car aucun des membres de ce comité ne détenait une véritable expérience terrain dans la gestion des régimes de retraite à prestations déterminées. Résultat : des mesures inadaptées aux réalités respectives de nos organisations. Nous affirmions

même que plusieurs mesures, si appliquées telles que définies dans le rapport, auraient comme conséquence de détruire littéralement de grands pans de nos régimes.

Dans ce contexte, il n'est pas exagéré de dire que le remède aurait pour effet de tuer le patient. Certes, certains régimes de retraite à prestations déterminées sont en difficulté financière, mais les solutions mises de l'avant par le rapport pourraient détériorer encore plus leur situation.

Sur la base de ce rapport d'experts, le gouvernement Marois a convoqué au début de l'année trois forums de discussion : municipalités, universitaire et privé. Puisque nous avons des membres dans chaque secteur mentionné, nous avons participé aux forums et comités techniques du secteur municipal et du secteur universitaire et nous avons été consultés sur le troisième.

Les grandes orientations annoncées par le gouvernement concernaient la pérennisation des régimes de retraite à prestations déterminées, la protection de l'équité intergénérationnelle et de la capacité de payer des contribuables.

Ces forums ont résulté en plusieurs échanges et discussions avec le gouvernement, principalement sur un projet de loi concernant le secteur municipal. Pour nous, le forum du secteur municipal fut une expérience très frustrante : les représentants de l'UMQ, les maires Labeaume et Coderre en tête de liste, ont mis énormément de pression sur le gouvernement pour qu'un projet de loi soit déposé avant le déclenchement des élections. De plus, lors des rencontres techniques, l'UMQ n'a avancé aucune perspective de solution, sinon que chacune des municipalités pourrait demander unilatéralement la restructuration des régimes de retraite et une réduction de 20% des bénéficiaires pour tous. Au moment d'écrire ces lignes, nous sommes dans l'expectative de la position du nouveau gouvernement, mais les positions libérales dans ce dossier ne sont guère rassurantes.

Donc, un nouveau rendez-vous se pointe sur notre radar. Nous considérons que l'apport de chacun des syndicats dans cette lutte annoncée représente la seule façon d'avoir gain de cause et d'assurer pour nos membres un revenu décent à la retraite.

## **Négociation**

Du côté de la négociation, nos syndicats ont finalisé 71 ententes durant la dernière année. D'ici le prochain congrès, la tâche sera lourde : 298 conventions collectives viendront à échéance d'ici la fin 2014. De plus, les conventions du secteur public viendront s'ajouter, ce qui touche plus de la moitié des membres de notre fédération. Nous traiterons spécifiquement de ce point un peu plus loin.

Dans l'ensemble des dossiers de négociation, nous cherchons à élargir nos alliances avec d'autres organisations syndicales, et ce, sur une base sectorielle ou régionale.

Le spectacle qu'offrent d'autres organisations syndicales devant la Commission Charbonneau ne nous aide pas beaucoup. Nous y voyons clairement les impacts d'une vie syndicale déficiente. Cette vision de la démocratie syndicale n'est pas la nôtre ! Mais force est de constater que cette vision existe et qu'elle alimente les préjugés dans la population.

La seule façon de combattre ces préjugés, c'est en renforçant nos propres pratiques démocratiques. Il est fondamental de s'atteler à cette tâche, car les risques de dérive vers ces pratiques corporatistes, qui alimentent le discours de tous les *Duhaime* de ce monde, sont présents. Nous sommes et nous demeurons une organisation de militant-es à la défense de l'ensemble de ses membres.

## **Négociation du secteur public**

Au cours des semaines et des mois qui ont suivi le dernier conseil fédéral, les discussions se sont poursuivies au sein du CCSPP, entité qui regroupe les quatre fédérations du secteur public. Celles-ci se sont entendues sur l'orientation générale à mettre de l'avant dans le cadre de la prochaine ronde de négociation, à savoir que la rémunération en sera l'enjeu principal et que l'accent sera mis sur les salaires.

Cette orientation a été présentée aux personnes déléguées réunies en Conseil du secteur public, le 23 septembre dernier, qui l'ont fait ensuite adopter par leurs membres. De plus, notons que la politique salariale a été adoptée par les quatre fédérations du secteur public il y a quelques jours. Un protocole de solidarité entre la CSN, la FTQ et le SISP, dans lequel nous retrouvons la CSQ, le SFPQ et l'APTS, a été convenu il y a quelques semaines. À ce protocole se greffe un protocole de fonctionnement en front commun qui reprend, à grands traits, les éléments convenus lors de la dernière ronde. Toutefois, deux organisations syndicales qui faisaient partie du front commun de 2009 sont absentes : la FIQ et le SPGQ, qui ont quitté les rangs du SISP. Joindront-ils le front commun dans les prochaines semaines ? Pour l'instant, rien ne le laisse supposer.

### *Alliances*

La question des alliances est très actuelle et doit faire l'objet d'une préoccupation constante. C'est pourquoi une des recommandations pour la prochaine ronde de négociation du secteur public, soumise aux délégué-es du Conseil du secteur public, a porté sur le fait de favoriser les alliances les plus larges possibles. D'ailleurs, un protocole de fonctionnement a été signé tout récemment sur les objets de table centrale, mais la volonté d'élargir ces alliances au niveau sectoriel est aussi très présente dans nos discussions à l'intérieur du CCSPP.

## **Négociation coordonnée... où en sommes-nous ?**

Lors du conseil fédéral de 2013, le rapport de l'exécutif faisait état de l'évolution des négociations coordonnées dans les différents secteurs de la fédération et des avantages que ce type de négociation peut apporter aux syndicats.

### *Organisme gouvernementaux*

Les syndicats des casinos (Montréal, Gatineau et Charlevoix)

La négociation coordonnée a permis l'amélioration des conditions de travail des salariées des casinos. Elle a favorisé, entre autres choses, un règlement monétaire commun. La présence à une table commune des représentantes et représentants syndicaux de chacun des casinos était une revendication de la négociation 2012, ce à quoi l'employeur s'est toujours opposé. Au final, la coordination et la solidarité ont permis aux syndicats des casinos un règlement satisfaisant de leurs clauses monétaires.

### *Secteur municipal*

Dans le secteur municipal, plusieurs syndicats de la région de l'Estrie ont uni leur forces pour l'amélioration de leurs conditions de travail, sur la base d'une plateforme commune de revendications. À ce jour, trois syndicats ont obtenu satisfaction sur la totalité des demandes de la plateforme. Quatre autres emboîteront le pas d'ici la fin de l'année sur les mêmes revendications. Un autre amorcera sa négociation à l'échéance de sa convention en 2016.

### *Multisectoriel*

Face aux attaques patronales sur leur régime de retraite, sept syndicats de salarié-es de l'Union des producteurs agricoles (UPA) avaient eux aussi opté de se regrouper sur la base d'une négociation coordonnée. Au moment d'écrire ce rapport, six d'entre eux avaient réussi à préserver leur régime de retraite sans aucun recul. Le septième syndicat espère conclure sous peu une entente dans le même sens.

### *Transport scolaire*

Il était prévu que 2013 soit le rendez-vous pour plusieurs syndicats du transport scolaire d'une nouvelle ronde de négociation coordonnée. Les syndicats du secteur ont, d'un commun accord, décidé de ne pas retenir cette méthode de négociation et ont plutôt privilégié de se regrouper, dans certains cas, sur une base régionale plutôt que nationale. Par contre, les syndicats tenteront d'obtenir pour 2017 une date commune d'échéance de convention, ce qui leur permettra de se donner un nouveau rendez-vous. Entretemps, les syndicats du secteur concentreront leurs efforts à faire avancer les travaux de la table d'évaluation de l'emploi de conductrices et de conducteurs pour une reconnaissance de leur métier.

## LA COORDINATION DES SERVICES

La gestion interne, les besoins d'appui soutenu en cette période de renouvellement de main-d'œuvre et des dossiers de plus en plus complexes nous ont amenés à créer, il y a un an, un deuxième poste de coordination. Nous avons ainsi amélioré de façon significative la qualité de nos interventions. Cet ajout représente une avancée majeure quant à la qualité de l'appui à l'équipe de travail et des services aux syndicats. Maintenant, les coordinations assument à la fois l'appui à la négociation et un rôle de conseil et d'échange au sein de l'équipe. Par le fait même, le poste d'appui à la négociation a été aboli.

Les raisons justifiant cette décision sont nombreuses. L'équipe de travail ne cesse de s'agrandir: elle compte maintenant près de 60 personnes salariées. Nous y avons accueilli plusieurs nouvelles recrues au cours de ces dernières années, des personnes de très grande qualité qui se sont joint à une équipe déjà remarquable. Si nous étions une équipe de hockey, nous pourrions affirmer que nous avons maintenant dans nos rangs plusieurs premiers choix au repêchage. Cependant, tout comme pour un premier choix, notre équipe doit mettre en place toute les conditions nécessaires pour que ces nouvelles acquisitions réalisent leur plein potentiel.

Le fait d'assurer à nos nouvelles recrues l'appui dont elles ont besoin ne doit pas se faire au détriment de l'appui nécessaire à l'ensemble de notre équipe, dont la tâche est colossale. C'est donc avec ce souci que les rencontres régionales ont dorénavant lieu en présence d'une des deux coordinations. Nous y discutons de l'ensemble des dossiers des syndicats FEESP de la région mais aussi, de façon plus particulière, des dossiers complexes où l'échange d'idées peut aider à trouver des solutions. Entre ces réunions, les coordinations assurent un échange continu avec les personnes salariées.

### **Appui à l'arbitrage**

Nous avons également mis en place des mécanismes importants pour donner tout le soutien nécessaire aux personnes salariées au niveau de l'arbitrage. Pour ce faire, le poste d'appui à l'arbitrage a été redéfini pour lui donner un rôle d'appui plutôt que

de dépanneur dans certains dossiers ad hoc. Le rôle de cette personne est essentiellement d'échanger avec les personnes salariées pour dégager des positions juridiques et stratégiques sur des dossiers d'arbitrages en plus de répondre aux questions plus pointues. Elle peut parfois accompagner physiquement une personne salariée lors d'un arbitrage. Dans le cas d'une personne qui n'a jamais procédé devant un tribunal, cet accompagnement se fait systématiquement, et ce, tant pour la préparation de l'arbitrage que pour les journées d'audience.

Par ailleurs, la personne qui occupe ce poste assiste à diverses formations de nature juridique, pour ensuite transmettre les connaissances acquises à l'équipe, de sorte que les personnes salariées de la FEESP sont toujours au fait des développements juridiques en matière de relation de travail et d'arbitrage.

Les personnes conseillères ont maintenant accès aux meilleurs outils de recherche de jurisprudence ainsi qu'à tous les ouvrages de doctrines pertinents.

Finalement, pour chapeauter le tout, nous avons mis en place un comité d'appui à l'arbitrage et déjudiciarisation. Ce comité veille à faire en sorte que toutes les mesures prises par la fédération répondent adéquatement à notre désir de voir les personnes salariées travailler dans des conditions optimales tout en cherchant continuellement à voir ce qui peut être amélioré.

### **Développement des équipes**

Depuis près d'un an, l'équipe FEESP a entrepris un ambitieux projet soit de faire de l'équipe FEESP une équipe de travail idéale. Que cette équipe soit un milieu exemplaire de savoir-faire et de savoir-être. L'intégralité du fonctionnement de notre équipe de travail sera traitée dans le cadre de cette démarche. Cependant, compte tenu de l'ampleur du travail et de son importance, il y aura une priorisation des sujets traités avec une mise en place rapide des consensus dégagés par l'équipe.

Sans être limitatif, les sujets traités dans le cadre de cette démarche seront :

- les réunions d'équipe;
- l'interaction entre les différentes fonctions de notre équipe: employé-es de bureau, conseillères, conseillers, élu-es, comptabilité et coordination;
- les valeurs de l'équipe;
- le savoir-être et le savoir-faire;
- le transfert des connaissances;
- la stabilité et la rétention des membres de l'équipe;
- le parrainage;
- le développement d'expertise.

Déjà des mesures ont été mises en place pour que les réunions d'équipe répondent mieux aux besoins de l'équipe. Nous avons amélioré l'accueil et l'intégration des nouvelles personnes qui se joignent à la FEESP. Plus encore, sans même avoir encore abordé les valeurs de l'équipe, il se dégage déjà un esprit d'entraide et de camaraderie très stimulant pour l'ensemble de ses membres.

### **Rencontres sectorielles**

Au cours de la dernière année, nous avons instauré de façon plus systématique des rencontres par secteur pour les personnes salariées. Ainsi, elles peuvent échanger entre elles sur les différents enjeux du secteur et les tendances observées et discuter de stratégies à adopter afin que les syndicats soient en mesure de faire face à leurs employeurs le plus efficacement possible.

## LE SECTEUR PUBLIC

### **Relativité salariale**

Dans le rapport de l'exécutif de 2013, nous avons souhaité un aboutissement des travaux sur la relativité salariale pour la fin de l'année. Même s'ils ont progressé de façon importante, force est d'admettre qu'à ce jour les travaux se poursuivent toujours. En effet, un 3<sup>e</sup> tour de piste est actuellement en cours entre les organisations syndicales et le Conseil du trésor et des divergences importantes demeurent. Rappelons que cet exercice de relativité porte sur les catégories mixtes, catégories qui n'avaient pas été évaluées dans le cadre de la démarche d'équité salariale. Souhaitons, une fois de plus, que ce dossier trouve une conclusion satisfaisante pour nos membres dans les prochains mois.

### **Maintien de l'équité salariale 2010**

La conciliation sur cette question entre les organisations syndicales et le Conseil du trésor a débuté en avril 2013. L'automne dernier, plusieurs rencontres ont été nécessaires entre les fédérations de la CSN et les autres organisations syndicales pour la préparation des rencontres avec la Commission de l'équité salariale ou le Conseil du trésor. Rappelons que près de 6000 plaintes dans 100 catégories d'emploi ont été déposées à la suite de l'exercice de maintien 2010. Pour faciliter le travail, les plaintes ont été regroupées en sous-groupes et, pour l'heure, les travaux vont bon train. L'intersyndicale s'est donné un échéancier de travail et espère terminer les travaux à l'été 2014.

Il est important de souligner qu'un tel exercice doit être fait à tous les cinq ans tel que l'exige la Loi sur l'équité salariale et qu'en 2015, un deuxième exercice de maintien devra être réalisé. À cet égard, le Conseil du trésor, qui avait demandé aux organisations syndicales concernées de tenir cet exercice conjointement, a finalement pris la décision en décembre dernier de le faire seul.

### **Ouvriers spécialisés**

Après 14 rencontres, le groupe de travail paritaire mis en place il y a plus de trois ans a produit un rapport dans lequel deux visions diamétralement opposées s'affrontent : l'intersyndicale propose des solutions, des mesures concrètes à mettre en place pour répondre aux questions d'attraction et de rétention alors que la partie patronale maintient le statu quo et propose de poursuivre la discussion lors de la négociation de 2015.

Soutenue par l'extraordinaire mobilisation des ouvriers spécialisés et de ceux et celles qui ont manifesté en leur nom, l'intersyndicale a mené ses travaux avec rigueur et détermination en essayant de trouver différentes voies de passage. C'est la ténacité des hommes et des femmes sur le terrain qui a forcé la partie patronale à rester à la table et à écouter jusqu'au bout nos revendications et les solutions que nous souhaitons mettre de l'avant. Malheureusement, nous sommes obligés de constater le manque flagrant de volonté du gouvernement pour régler ce dossier. Des démarches politiques ont été entreprises et une rencontre avec le président du Conseil du trésor s'est tenue le 14 janvier dernier. Un nouveau plan d'action est en marche et nous ne devons pas accepter d'être tassés jusqu'à la négociation de 2015. Au Québec, environ 7000 hommes et femmes travaillant comme ouvriers spécialisés dans les secteurs public et parapublic sont en attente d'une meilleure reconnaissance professionnelle. Le travail de ces femmes et de ces hommes doit être reconnu.

## L'ÉDUCATION

### **Sommet sur l'enseignement supérieur**

Le Sommet sur l'enseignement supérieur de février 2013 s'est conclu par la mise en place de plusieurs chantiers de travail, dont un sur l'offre de formation au collégial. Présidé par Guy Demers, les travaux ont débuté en mai 2013, et plusieurs rencontres ont été organisées avec divers acteurs du milieu de l'Éducation. La CSN, accompagnée de représentantes et de représentants de la FNEEQ et de notre fédération, a présenté notre position le 22 mai 2013. Un mémoire a été préparé conjointement en septembre par nos trois organisations. Un rapport d'étape sur ce chantier a été déposé en janvier dernier et la réaction de la CSN n'a pas tardé. Ce rapport, de près de 200 pages, traduit une volonté de maintenir et de développer le réseau collégial, volonté à laquelle nous souscrivons totalement. Le rapport final sera déposé en juin.

### **Semaine pour l'éducation publique**

En 2013, la fédération a participé à la semaine pour l'éducation publique et, en collaboration avec la FNEEQ et le Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM), a organisé une activité le 2 octobre dernier. Sur le thème *Une école en art*, une exposition d'œuvres d'élèves du primaire a été montée et fort appréciée. Cette exposition a été suivie par un souper-conférence au CCMM et de la prestation d'un jeune auteur-compositeur-interprète, Maxim Fortin.

### **50 ans du ministère de l'Éducation**

Nous ne pouvons passer sous silence le fait que 2014 marque le 50<sup>e</sup> anniversaire de la création du ministère de l'Éducation. En mettant sur pied ce ministère, le gouvernement de l'époque affirmait ainsi l'importance qu'il accordait à l'éducation. Il voulait ainsi permettre aux jeunes d'accéder à une éducation à laquelle toutes et tous ont droit, et ce, peu importe leur origine sociale.

## DES CAMPAGNES BIEN AMORCÉES

### **Valorisation du personnel des services publics**

Depuis le début du mois de janvier, la CSN mène une campagne publicitaire pour valoriser le travail et l'engagement des 500 000 travailleuses et travailleurs de l'État. L'objectif de la campagne *Merci à vous* est de faire prendre conscience au grand public que les services publics auxquels ils tiennent reposent essentiellement sur un personnel dévoué et qualifié qui doit être mieux reconnu. Cette campagne s'est amorcée au cours de l'hiver et se poursuivra ce printemps dans les médias sociaux, dans l'environnement urbain ainsi que dans les médias traditionnels.

### ***Et si on avançait: le progrès social dépend de nous***

La CSN mène également une autre campagne qui s'intitule *Et si on avançait*. Celle-ci a pour objectif de contrer le discours idéologique de la droite, qui trouve de plus en plus un écho favorable dans la population. Pour la CSN, il est faux de prétendre que certains choix sont hors de portée. La justice sociale, l'égalité et l'équité ne sont pas des luxes auxquels il faudrait renoncer faute de moyens. Elles sont des valeurs qui doivent guider nos actions. Cette campagne est l'occasion de démystifier le discours de la droite, mais aussi d'être à l'écoute des préoccupations des uns et des autres.

Dans le but de rejoindre le plus de membres possible et le plus grand nombre de citoyennes et de citoyens dans toutes les régions du Québec, de nombreuses assemblées se sont tenues l'automne dernier où nous avons fait connaître nos revendications sur quatre thèmes : sécuriser le revenu tout au long de la vie; miser sur un développement économique et durable; maintenir et développer nos services publics; renforcer la démocratie et la participation citoyenne.

## LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

### **Alliance syndicats et tiers-monde**

La CSN pratique la solidarité internationale depuis très longtemps par le biais de projets concrets réalisés avec des organisations syndicales ou de la société civile dans plusieurs régions du monde. La CSN et la FEESP sont convaincues que plus la solidarité des travailleuses et des travailleurs sera forte, plus leur rapport de force global sera important.

La CSN a créé en 1986 le fonds Alliance syndicats et tiers-monde (ASTM) pour canaliser les efforts des syndicats affiliés en matière de solidarité internationale. Depuis sa création, l'ASTM a soutenu des dizaines de projets dans une vingtaine de pays. Il s'agit de projets de coopération au développement, de renforcement des capacités des organisations syndicales, de souveraineté alimentaire et de défense des droits.

En raison de la transformation brutale de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) par le gouvernement Harper, l'ASTM doit compter plus que jamais sur les contributions de la CSN et plus particulièrement sur les dons des syndicats affiliés et de leurs membres pour poursuivre sa mission. Depuis la création de l'Alliance syndicats et tiers-monde, la plupart des projets qu'elle a soutenus ont bénéficié d'un financement de l'ACDI. Or, le gouvernement conservateur de Stephen Harper a complètement dénaturé la vocation de l'ACDI et a réduit les budgets consacrés à la coopération. L'intégration de l'ACDI au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international est la dernière phase de cette transformation en profondeur.

Soutenir l'ASTM, c'est manifester sa solidarité avec les travailleuses et les travailleurs d'autres pays. C'est aussi contribuer à l'amélioration des conditions de travail et de vie au Sud et à la lutte contre le néolibéralisme au Nord.

Tout don, même modeste, est utile et c'est pourquoi, dans le cadre du conseil, nous solliciterons l'appui de nos syndicats à l'ASTM. Déjà quelques syndicats de la fédération participent à son financement mais nous espérons que d'autres se joindront au mouvement. Cette question est à l'ordre du jour et une proposition vous sera soumise.

### **Internationale des services publics**

Le 25<sup>e</sup> congrès nous a mandatés de continuer d'analyser la pertinence d'adhérer à l'Internationale des services publics. Les travaux n'ont pas avancé comme nous l'aurions souhaité, car d'autres dossiers nous ont accaparés. Par contre, cette question n'est pas évacuée pour autant et nous comptons bien pouvoir nous y attarder davantage dans les prochains mois.

## LES AUTRES ACTIVITÉS DE LA FÉDÉRATION

### **Code d'éthique**

En juin 2013, la CSN s'est dotée d'un code d'éthique et elle encourageait ses organisations affiliées à en faire autant. Un tel code vient camper le champ d'action des dirigeantes et dirigeants du Mouvement. L'adhésion aux valeurs d'autonomie, de liberté et de solidarité et le fait de placer la personne humaine au premier rang de leurs préoccupations doit faire partie intégrante de leurs actions et de leurs prises de décisions.

Tel que suggéré par la CSN, la FEESP a adopté un code d'éthique s'inspirant largement de celui de la CSN. Ce code, qui s'applique aux membres du comité exécutif, du bureau fédéral et des secteurs et comités de la FEESP, vise à renforcer la confiance de nos membres dans l'intégrité et l'impartialité des dirigeantes et dirigeants de la fédération.

Le code d'éthique de la FEESP est disponible sur le site internet de la fédération et nous vous invitons à vous en inspirer dans vos syndicats.

### **Vie syndicale**

La vie syndicale transcende l'ensemble du travail syndical, mais est souvent négligée. La négociation, les revendications, les griefs ou les divers problèmes auxquels sont confrontés les dirigeantes et les dirigeants syndicaux prennent beaucoup de place, sinon toute la place.

Pourtant une vie syndicale dynamique apporte de nombreux avantages. Travailler sur la relève, l'intégration des jeunes, des femmes, des minorités, dynamiser les assemblées générales, organiser des activités sociales font en sorte d'augmenter le nombre de personnes qui s'intéressent à l'actualité syndicale dans leur milieu de travail.

Dans la suite des travaux entamés par la fédération ces dernières années, le comité sur la vie syndicale travaille à l'élaboration d'un guide à deux volets : diagnostic et outils. Le comité s'est fixé comme échéancier mai 2014. Des consultations auprès de l'équipe des salarié-es et du bureau fédéral sont prévues en juin 2014. Le guide sera ensuite finalisé.

Après le succès du colloque sur la vie syndicale de l'automne 2012, une nouvelle rencontre aura lieu le 18 novembre 2014 à Drummondville. D'une durée d'une journée, ce colloque relancera diverses thématiques touchant la vie syndicale. Ce sera aussi l'occasion de faire le lancement officiel de notre guide sur la vie syndicale. Nous espérons une fois de plus vous y retrouver en grand nombre.

### **Organisation du travail**

Le 63<sup>e</sup> Congrès de la CSN adoptait en mai 2011 une résolution invitant ses syndicats à s'impliquer dans des démarches d'organisation du travail. Cette démarche poursuit plusieurs objectifs : préserver et développer l'emploi, réaffirmer l'importance de la place des travailleuses et des travailleurs dans l'organisation du travail, revendiquer la mise sur pied de mécanismes de consultation et de participation des syndicats lors de l'élaboration des stratégies patronales.

Pour y parvenir, un questionnaire a été développé et administré dans plusieurs syndicats de la FEESP, par secteur. Les résultats de cette enquête vous seront présentés lors du présent conseil fédéral. Par la suite, il faudra dégager des pistes communes (entre les fédérations, entre les secteurs, etc.) et planifier des moyens d'action pour investir ce domaine, trop souvent laissé sous la seule initiative de l'employeur.

## **Journée d'information sur le Code canadien du travail**

Le 2 avril dernier, la fédération a tenu à Montréal une journée d'information à l'intention de tous ses syndicats régis par le Code canadien du travail. Certaines dispositions particulières de ce code nécessitaient des clarifications. L'appui est venu de l'équipe de formation et de personnes conseillères de la FEESP, du Service d'appui à la mobilisation et à la vie régionale (SAMVR), du Service juridique et du Service des relations de travail. Plus de 45 personnes ont participé à la formation.

Cette journée était une première étape dans la formation des militant-es des syndicats sous compétence fédérale. Pour la suite des choses, il est prévu de travailler en collaboration avec le comité de formation et d'autres fédérations ayant des syndicats sous compétence fédérale. Il est en effet important que ces syndicats reçoivent des formations et le fait de collaborer avec d'autres fédérations aidera à atteindre un nombre suffisant de participant-es pour maintenir ces formations au calendrier.

Rappelons que la FEESP regroupe plus de 25 syndicats sous compétence fédérale. La majorité se retrouve dans le multisectoriel et dans les secteurs transport et transport scolaire.

## **Page Facebook FEESP**

En février dernier, la FEESP a lancé sa page Facebook. À l'ère des médias sociaux, il était nécessaire que la FEESP y fasse son entrée. Près de 500 personnes y sont maintenant abonnées et *aiment* la page FEESP. Des nouvelles de la CSN, de la fédération et des syndicats locaux y sont publiées en moyenne deux fois par jour, favorisant ainsi les échanges entre nos membres.

Nous vous invitons à visiter régulièrement notre page Facebook et à la recommander à vos membres, mais surtout, à nous faire parvenir de vos nouvelles afin que nous puissions les publier et ainsi faire connaître vos bons coups.

## **Camp Vol d'été Leucan – CSN**

Pour une 18<sup>e</sup> année consécutive, revoici la campagne de financement de la Fondation Camp Vol d'été Leucan-CSN. Plusieurs prix très intéressants sont en jeu encore une fois cette année, dont un montant de 700 \$ offert par l'équipe FEESP. De plus, cette année, Julien Gauthier, trésorier du Syndicat des employé-es des piscines de la Régie des installations olympiques, affilié à notre fédération, a généreusement offert une de ses toiles au profit de Leucan. Nous avons décidé de mettre cette magnifique toile aux enchères en organisant un encan silencieux durant le présent conseil fédéral. Le porte-parole de la campagne, le vice-président de la CSN Jean Lacharité, viendra s'adresser à nous durant le conseil et nous comptons sur votre habituelle générosité pour vous procurer des billets.

## CONCLUSION

Ce rapide tour de piste nous permet de constater l'ampleur du travail accompli au cours de la dernière année et d'identifier certains défis que nous devons relever au cours des prochains mois. Nous sommes convaincus que nous pourrions collectivement et solidairement y faire face, pour la promotion de nos droits syndicaux et leur avancement.

Notre quotidien nous amène à vous côtoyer, militantes et militants de la fédération. Nous tenons à saluer et à souligner votre travail et votre quête continuelle de solutions pour les membres que vous représentez. Les conditions de militantisme sont de plus en plus difficiles à une époque où l'individualisme est valorisé au détriment de l'esprit collectif. Vous avez tout notre respect.

Nous ne pouvons conclure sans mentionner le plaisir que nous avons à travailler avec l'équipe de salarié-es de la fédération. Nous sommes aux premières loges pour constater tout le travail réalisé. Ce sont des personnes de passion, de conviction et de cœur, avec des valeurs sociales et syndicales inébranlables. Ils méritent toute notre estime.

Solidarité!

Bon conseil!

